



LA SOIE - PARILLY
PROGRAMME
2^{ème} SEMESTRE 2017



SOCIETE DES COURSES LYONNAISES

Siège social : Case 34 – 69676 BRON cedex

scl@leshippodromesdelyon.fr

Site internet : www.leshippodromesdelyon.fr

****** Hippodrome du Carré de Soie ******

1 Avenue de Böhlen 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 04 72 81 23 92 Fax 04 72 81 23 71

Secrétariat Jours de courses : 04 72 81 23 70

E-mail : lasoie@leshippodromesdelyon.fr

****** Hippodrome de Parilly ******

4-6, avenue Pierre Mendès France

Case 34 - 69676 BRON cedex

Tél. 04 78 77 45 40 Fax 04 78 77 45 46

Secrétariat Jours de courses : 04 78 77 45 44

E-mail : parilly@leshippodromesdelyon.fr

PROGRAMME TROT & GALOP

2^{ème} semestre 2017

Cette brochure n'est éditée qu'à titre d'information. Seules font foi et engagent les parties, les conditions (ou modifications) de courses publiées aux *Bulletins Officiels* des deux Sociétés-mères. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés lors de la déclaration des partants, 48 heures avant la réunion.

COMMISSAIRES DES COURSES

Mrs Jean Louis VALERIE PERRIN
Gilles BERNARD
Jean-François BIARD
Jean-François CAMUS
Jean Pierre CHARTIER
Michel CONDAMIN
Christian DESVIGNE
Michel DUQUAIRE
Jean GREGORIS
Pierre André JAY

Mrs Christian MAILLARD
Eric PALLUAT de BESSET
Christian PORTE
Thierry RAVIER
Jean-Luc ROBERT
Arnaud de SEYSSEL
Olivier de SEYSSEL
Stanislas de VILLETTE
Mme Cécile BENOIST d'AZY

SOCIETE DES COURSES LYONNAISES

Membres d'Honneur : Mrs Gilbert CAHEN et Jean LECERF

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

Président . Jean-Claude RAVIER
Vice-Présidents Olivier de SEYSSEL
Jean-Louis VALERIEN-PERRIN
Trésorier Christian DESVIGNE
Christian BARTHELEMY
Socio-professionnel Trot Pierre CALLIER

Membres du Conseil

Jean-Pierre BONARDEL
Michel CONDAMIN
Michel DUQUAIRE
Eric PALLUAT de BESSET
Christian PORTE
Thierry RAVIER
Arnaud de SEYSSEL
Socio-professionnel Trot Mickaël CORMY
Socio-professionnels Galop Maxime CESANDRI
Henri ROUSSIGNHOL

Membres SOCIETAIRES

Cécile BENOIST d'AZY	Pierre-André JAY
Gilles BERNARD	Michel du JONCHAY
Jean-François BIARD	François de LEUSSE
Annie BULINGE	Christian MAILLARD
Hubert BULINGE	Gontran de NOBLET
Jean-François CAMUS	Marcel PAUGET
Jean-Pierre CHARTIER	Jacques Marie PEYCELON
Marc DAMIANS	Gilles QUANTIN
François-Xavier DELFOUR	Bruno de QUINSONAS-LOUDINOT
Paul FILHOL	Jean-Jacques RINCK
Pierre FROMENT	Jean-Luc ROBERT
Jean-Noël GABOLDE	Baudouin SAINT OLIVE
Bernard GACHET	Maurice SCHEMOUL
Jean GREGORIS	Stanislas de VILLETTE

DIRECTEUR GENERAL

Lionel CHOSSON

SERVICE ADMINISTRATIF

Myriam DARLET
Sylvie GRANJON
Yann SOUILLET-DESERT
Marion SOURMAIS

SERVICE TECHNIQUE

Régisseur: Charles de CORDON
Service Médical : Docteur AHSOING
Service Vétérinaire : Dr BENAMOU-SMITH, VetAgro Sup de Lyon
Responsable Service Médical : Lionel CHOSSON



SOCIÉTÉ DES COURSES LYONNAISES

2^{ème} SEMESTRE 2017

En rose les réunions Carré de Soie, en vert les réunions Parilly

Parilly	JEUDI	7	SEPTEMBRE	16H15	PREMIUM PLAT
La Soie	VENDREDI	8	SEPTEMBRE	17H15	PREMIUM TROT
Parilly	JEUDI	14	SEPTEMBRE	12H	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	17	SEPTEMBRE	13H	PMH OBST/TROT
La Soie	JEUDI	21	SEPTEMBRE	16H30	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	24	SEPTEMBRE	13H	PMH OBST/TROT
Parilly	JEUDI	28	SEPTEMBRE	12H	PREMIUM GALOP
La Soie	SAMEDI	30	SEPTEMBRE	16H30	PREMIUM PLAT

La Soie	MERCREDI	4	OCTOBRE	17H30	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	8	OCTOBRE	13H	PMH TROT
Parilly	JEUDI	12	OCTOBRE	12H15	PREMIUM GALOP – QUINTE +
Parilly	DIMANCHE	15	OCTOBRE	13H	PMH OBST/TROT
La Soie	MERCREDI	25	OCTOBRE	16H15	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	29	OCTOBRE	12H	PMH OBST/TROT

Parilly	MERCREDI	1 ^{ER}	NOVEMBRE	13H	PMH PLAT/TROT
Parilly	VENDREDI	3	NOVEMBRE	11H30	PREMIUM GALOP
La Soie	SAMEDI	4	NOVEMBRE	16H30	PREMIUM PLAT
La Soie	SAMEDI	11	NOVEMBRE	16H30	PREMIUM TROT
Parilly	DIMANCHE	12	NOVEMBRE	12H	PMH OBST/TROT
La Soie	MERCREDI	15	NOVEMBRE	16H15	PREMIUM TROT
Parilly	SAMEDI	18	NOVEMBRE	12H15	PREMIUM PLAT
Parilly	MARDI	21	NOVEMBRE	11H30	PREMIUM TROT
La Soie	JEUDI	23	NOVEMBRE	16H15	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	26	NOVEMBRE	12H	PMH TROT
La Soie	JEUDI	30	NOVEMBRE	17H30	PREMIUM PLAT

Parilly	DIMANCHE	3	DECEMBRE	12H	PMH TROT
La Soie	JEUDI	7	DECEMBRE	16H15	PREMIUM PLAT
La Soie	VENDREDI	8	DECEMBRE	15H30	PREMIUM PLAT
Parilly	DIMANCHE	10	DECEMBRE	12H	PMH TROT
La Soie	SAMEDI	16	DECEMBRE	17H45	PREMIUM PLAT



Société des Courses Lyonnaises

LES INFORMATIONS UTILES :

RÉSERVATION BOXES / NON-PARTANTS :
04-72-81-23-92 - scl@leshippodromesdelyon.fr

COORDONNÉES GPS
Latitude 45.766492684020
Longitude 4.9215674272217

RESTAURATION SUR L'HIPPODROME (JOURS DE COURSES)

- **BRASSERIE** au 1^{er} étage (**Restauration rapide**)
- **CAFETERIA-SNACK DRIVERS** côté Boxes
(**Réservée aux professionnels**)

COPIE DE COURSES SUR DVD :

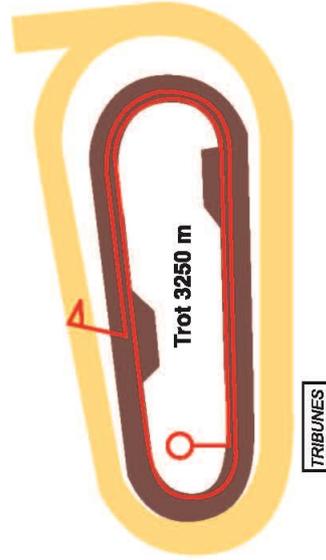
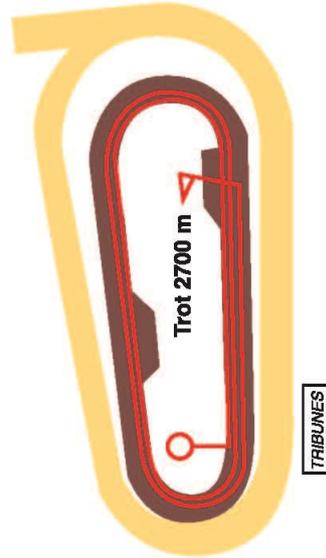
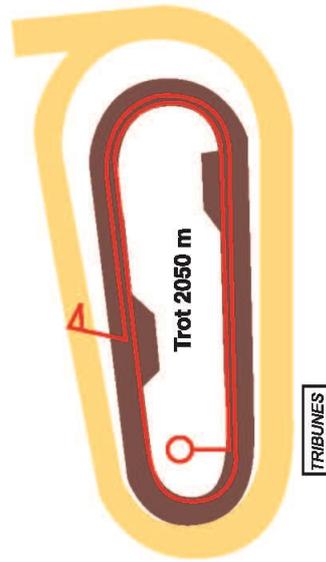
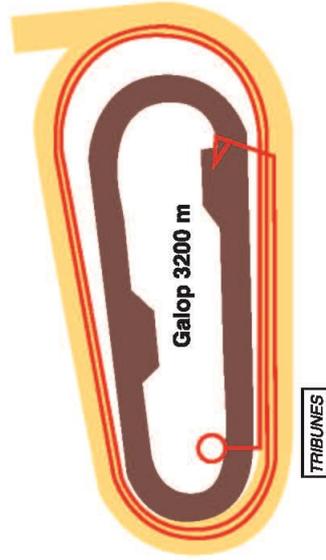
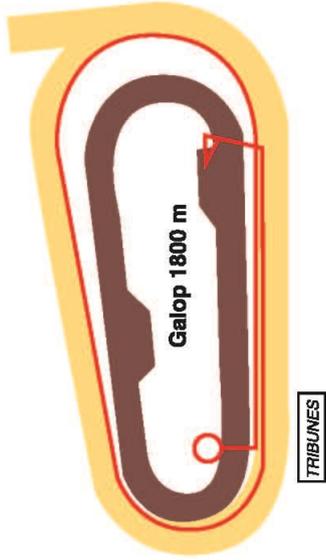
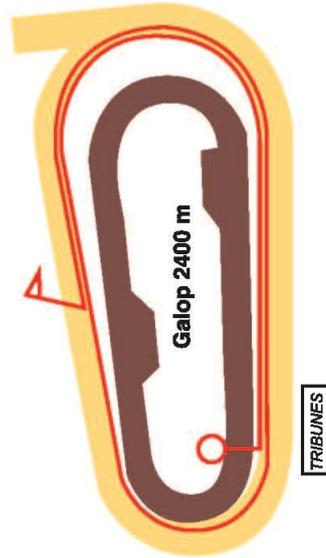
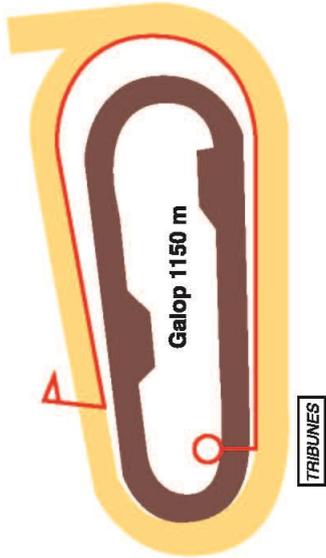
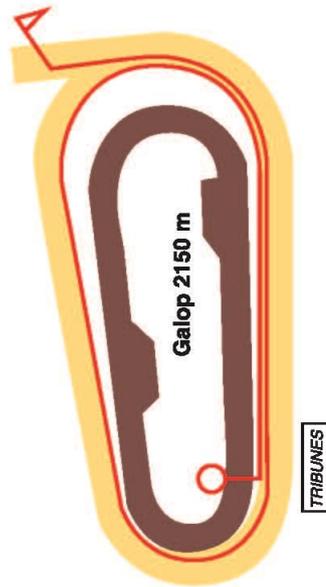
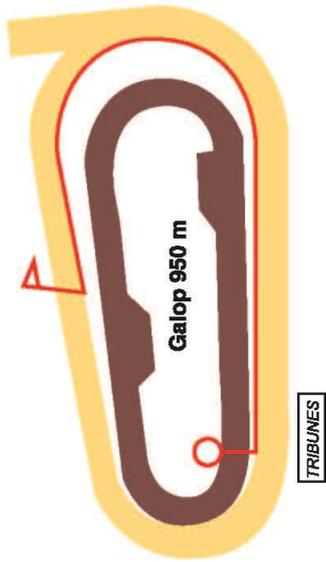
- **S'ADRESSER AU SECRETARIAT DES BALANCES,**
LES JOURS DE COURSES
- **COMMANDES TELEPHONIQUES :**
APPELER LE 04-72-81-23-92

PHOTOS : M. Henri DURAND 06-07-04-06-64

BILLETTERIE: Entrée à partir de 3 €
TARIF GROUPE à partir de 8 personnes
(ENTREE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS)

- L'**UCPA**, au centre de la pelouse de l'hippodrome,
propose aux petits et aux plus grands :
- **Initiation à la monte de poneys, en manège**
 - **Pistes pour la pratique des sports urbains de glisse**
(**skate-board, rollers etc.**)

RENSEIGNEMENTS : 04-37-24-73-21





Société des Courses Lyonnaises

LES INFORMATIONS UTILES :

RÉSERVATION BOXES / NON-PARTANTS :

Tél. : 04-78-77-45-40 ou 06-60-53-63-84/ Fax 04-78-77-45-46
scl@leshippodromesdelyon.fr

COORDONNÉES GPS

Latitude 45.716265900000
Longitude 4.893825200000

RESTAURATION SUR L'HIPPODROME

- RESTAURANT PANORAMIQUE BORGEOT au 3^{ème} étage
Sur Réservation au 04 78 77 45 54
 - LE BISTROT DES ÉCURIES
- Entre le rond de présentation et les boxes (Restauration rapide)

COPIE DE COURSES SUR DVD :

- S'ADRESSER AU SECRETARIAT DES BALANCES,
LES JOURS DE COURSES
- COMMANDES TELEPHONIQUES :
APPELER LE 04-78-77-45-40

PHOTOS : M. Henri DURAND 06-07-04-06-64

BILLETTERIE: Entrée à partir de 3 €
TARIF GROUPE à partir de 8 personnes
(ENTREE GRATUITE POUR LES MOINS DE 18 ANS)

RESULTATS DES COURSES

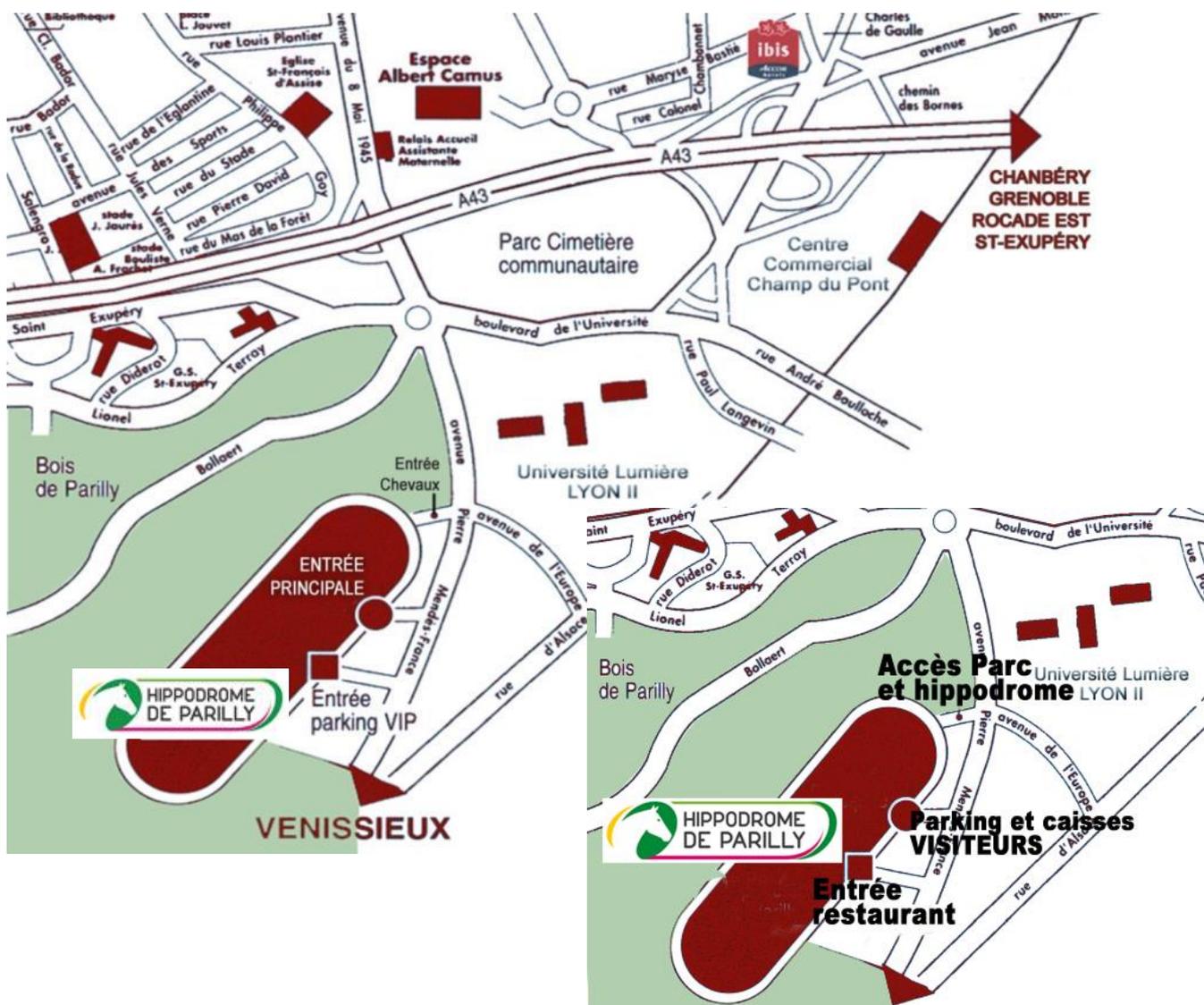
Serveur vocal: 04-78-77-45-45
(Etat du terrain, programme, résultats...)
Standard Courses : 04-78-77-45-44

CENTRE DE LOISIRS gratuit pour les 4 à 10 ans

Ouvert les jours de courses, hors jours scolaires.
Heure d'arrivée libre (prévoir le carnet de santé)
ACTIVITÉS VARIÉES - Places limitées

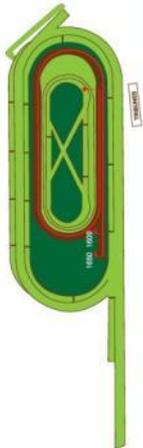
Accès

- **ROCADE EST (A46 – N346)**
Sortie **Lyon** (A43)
Sortie N°3 «**Université LYON II / Parc de Parilly**»
Direction Université
- **BD PERIPHERIQUE**
OU AV. BERTHELOT-MERMOZ
Autoroute A43 GRENOBLE
Sortie «**Porte des Alpes -Champ du Pont**»
Direction Université
- **GARE SNCF - PART-DIEU**
Environ 15mn en taxi
Métro B (Saxe-Gambetta)&D (Grange Blanche), Tramway T2
- **AEROPORT ST-EXUPERY**
Environ 20mn en taxi
- **TRAMWAY- LIGNE T2**
Arrêt «**Parilly Université-Hippodrome**»

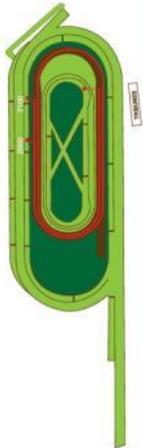


TROT

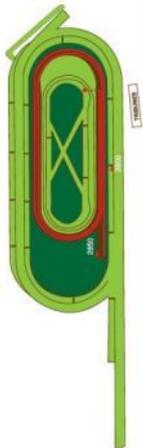
1609 - 1650



2000 - 2100



2600 - 2850

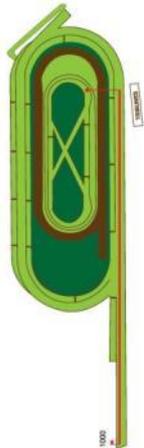


4050

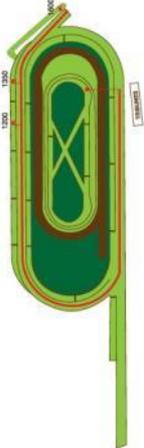


PLAT

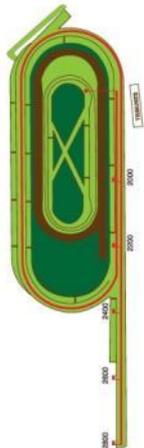
1000



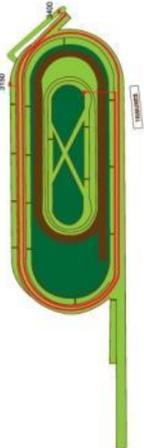
1200 - 1350 - 1600



2000 - 2200 - 2400 - 2600 - 2800

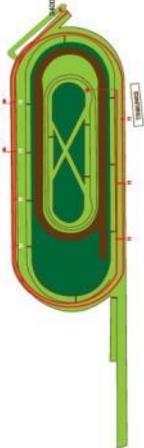


3150 - 3400

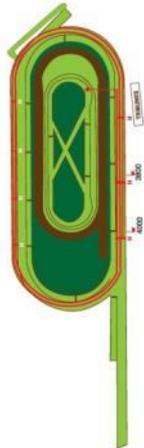


HAIES

3000 - 3150 - 3400



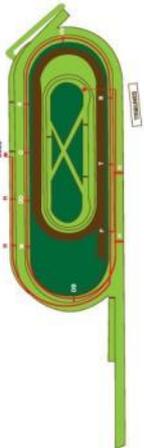
3800 - 4000



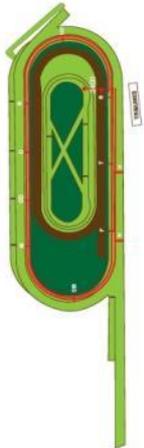
PLAN DES PARCOURS

STEEPLE

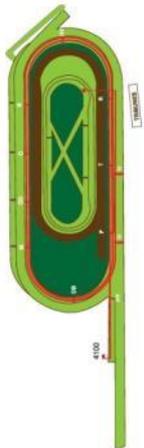
3000



3400

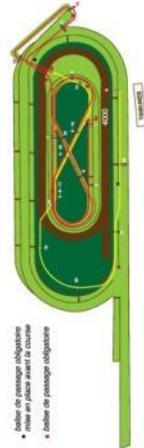


4100

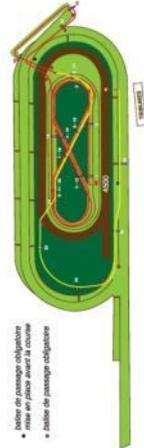


CROSS-COUNTRY

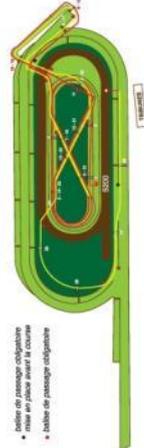
4000



4500



5200



- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

- balise de passage obligatoire
- mise en place avant la course
- balise de passage obligatoire

Société des Courses Lyonnaises

AU TROT

LYON-LA SOIE

1ère Catégorie

Piste homologuée : 1.200 mètres environ (pouzzolane)

Corde à droite

Départs : Cellules

CONDITIONS PARTICULIERES

LIMITATION DES PARTANTS

Par épreuve Par poteau

Un seul échelon

Monté :	14
Attelé :	12

Plusieurs échelons

Monté :	20	10
Attelé :	18	9
- 2 & 3 ans 1 ^{er} semestre :	16	8
- Apprentis & Amateurs	16	8
- Evénement :	18	10

Autostart : 14 (7 par rang)

LYON-PARILLY

1ère Catégorie

Piste homologuée : 1.204 mètres environ (pouzzolane)

Corde à gauche

Départs : Cellules

CONDITIONS PARTICULIERES

LIMITATION DES PARTANTS

Par épreuve Par poteau

Un seul échelon

Monté :	16
Attelé :	14
2 ans :	12
3 ans sur 2100m :	12

Plusieurs échelons

Monté :	20	10
Attelé :	18	9
- Apprentis & Amateurs	16	8
- Evénement :	18	10
	Jusqu'à 14	10

Autostart : 16 (8 par rang)
- sur 1.609m 14 (7 par rang)



MEETING AUTOMNE 2017

P
A
R
I
L
L
Y

JEUDI 7 SEPTEMBRE		7 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 16h15		p.
Prix Christian Rollet (Classe 1, 2 a)	35 000 €	1 600m
Prix de Saint-Cyr-les-Vignes (Maiden, Mâles & Hongres, FEE, 2 a.)	18 000 €	1 600m
Prix Burgos (Handicap, 3 a)	18 000 €	2 200m
Prix Professeur Collet (à récl., 3 a)	14 000 €	1 600m
Prix du Rhône (Hand.divisé, E., 4 a et +)	18 000 €	2 000m
Prix de la Saône (Hand.divisé, G., 4 a et +)	14 000 €	2 000m
Prix Pierre Simonneau (Cav.& Gentl., E., 4 a et +)		
- Challenge ROYAL BARRIERE Deauville	13 000 €	2 400m

L
A
S
O
I
E

VENDREDI 8 SEPTEMBRE		7 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 17h15		p.
Prix Uranie (att., D., 7 à 10 a)	32 000 €	2 700m
Prix de Carpentras (att., D., 4 a)- C. Nle	22 000 €	2 700m
Prix de Vincennes (att., F., 5 a)	20 000 €	2 700m
Prix de Salon de Provence (att., E., 4 a)	20 000 €	2 700m
Prix d'Enghien (att., appr.-Lads-jock., F., 6 a)	18 000 €	2 700m
Prix de Mauquenchy (monté, F., 5 a)	18 000 €	2 700m
Prix de Grosbois (att., E., 3 a)	15 000 €	2 700m

P
A
R
I
L
L
Y

JEUDI 14 SEPTEMBRE		8 c
PREMIUM PLAT		
Début des opérations : 12h		p.
Prix des Gentianes (Maiden, Femelles, FEE, 2 a)	18 000 €	1 600m
Prix Robert de Grandry (Classe 2, Primes FEE, 3 a)	20 000 €	2 400m
Prix Wolfram (à récl., 3 a)	14 000 €	2 400m
Prix Champ Libre (Hand., 3 a)	18 000 €	1 600m
Prix du Pesage (Hand. div., E., 4 a et +)	20 000 €	1 600m
Prix des Ecuries (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 600m
Prix du Paddock (Hand. div, E, 4 a et +)	18 000 €	2 400m
Prix des Tribunes (Hand. div, G, 4 a et +)	14 000 €	2 400m

P
A
R
I
L
L
Y

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE		8 c
Journée Obstacle/Trot		C.S.I
Début des opérations : 13h		p.
Prix de Bigorre (att., E., 3 a)	13 000 €	2 850m
Prix du Lautaret (att., appr.-Lads-jock., G., 7 à 9 a)	17 000 €	2 850m
Prix du Centre (att., F., 4 a)	15 000 €	2 850m
Prix de Draguignan (att., F., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Gard (att., E., 6 & 7 a)	24 000 €	2 850m
 Prix d'Achères (c. de h., 3 a)	18 000 €	3 400m
 Prix des Monts du Forez (c. de h., 5 a et +)	18 000 €	3 800m
 Prix Puy de Dôme (st.-ch., 3 a)	19 000 €	3 400m

L
A
S
O
I
E

JEUDI 21 SEPTEMBRE		8 c
PREMIUM TROT		
Début des opérations : 16h30		p.
Prix Lugdunum (att., D., 7 à 10 a)	32 000 €	2 700m
Prix des Pyrénées (att., G., 7 & 8 a)	20 000 €	2 700m
Prix de Dampierre (att., D., 5 a) - C.Nle	25 000 €	2 700m
Prix de Cluny (att., D., 4 a) - C.Nle	22 000 €	2 700m
Prix du Carcassonnais (att., F., 4 a)	20 000 €	2 700m
Prix de la Mayenne (monté, appr.-Lads-jock., F., 5 à 9 a)	24 000 €	2 700m
Prix du Boischaud (att., C., 3 a) - C.Nle	22 000 €	2 700m
Prix du Tricastin (att., amat., G., 6 à 8 a)		
Challenge UNAT	6 000 €	2 700m

P
A
R
I
L
L
Y

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE		8 c
Journée Obstacle/Trot		
Début des opérations : 13h		p.
Prix des Bouches-du-Rhône (att., à récl., R., 3 a)	10 000 €	2 875m
Prix de la Charente-Maritime (att., F., 4 a)	15 000 €	2 850m
Prix de La Dombes (att., F., 5 a) C.Nle	16 000 €	2 850m
Prix du Languedoc (att., E., 6 à 9 a)	25 000 €	2 850m
Prix des Flandres (att., F., 7 a)	20 000 €	2 850m
 Prix du Mont-Cindre (c. de h., Femelles, 5 a et +)	18 000 €	3 800m
 Prix Missile (st. ch., 4 a)	18 000 €	4 100m
 Prix Ucello II (st.-ch., 5 a et +)	19 000 €	4 100m

P
A
R
I
L
L
Y

JEUDI 28 SEPTEMBRE		8 c
PREMIUM GALOP		
Début des opérations : 12h		p.
 Prix de Lamorlaye (c. de h., 3 a)	21 000 €	3 400m
 Prix des Monts du Livradois (c. de h., Hand. de cat., 4 a)	21 000 €	3 800m
 Prix du Mont-Blanc (c. de h., 5 a et +)	21 000 €	3 800m
 Prix Mercier (st. ch., Hand. de cat., 5 a et +)	23 000 €	4 100m
Criterium de Lyon (2 a) – Listed	60 000 €	1 600m
Prix Marius Bouret (Hand., E., 3 a et +)	20 000 €	1 350m
Prix des Terreaux (Hand.div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 000m
Prix des Cordeliers (Hand.div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 000m

SAMEDI 30 SEPTEMBRE**8 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 16h30****p.**

Prix des Pensées (Maiden, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Le Frimeur (Maiden, 3 a)	15 000 €	2 400m
Prix L'Essor (Classe 1, 3 a)	30 000 €	1 800m
Prix Ouroz (Hand., 3 a)	18 000 €	2 150m
Prix Fionella (à récl., 3 a)	14 000 €	2 400m
Prix Jean Lyon (C.à cond.qualif.HP, E., 4 a et +)	17 000 €	1 800m
Prix de Chazey-sur-Ain (Hand. de cat., E., 4 a et +)	17 000 €	2 400m
Prix des Amazones (à récl., Cav., G., 4 a et +)	13 000 €	1 800m

MERCREDI 4 OCTOBRE**8 c****PREMIUM PLAT****Début des opérations : 17h30****p.**

Prix des Pervenches (à récl., 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix Oumnaz (Maiden, 3 a)	15 000 €	2 150m
Prix Top World (Hand., 3 a)	18 000 €	2 400m
Prix de Sainte-Blandine (Hand., 3 a)	18 000 €	1 800m
Prix de la Tour de Salvagny (E., 4 a)	16 000 €	1 800m
Grand Prix des Jeunes (J.J. & appr., E., 4 a)	16 000 €	2 400m
Prix du Bouscat (Hand. div., E., 4 a et +)	20 000 €	1 800m
Prix de la Cépière (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 800m

DIMANCHE 8 OCTOBRE**7 c****Journée Trot****C.S.I****Début des opérations : 13h****p.**

Prix d'Artois (att., E., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Champsaur (att., E., 4 a)	15 000 €	2 100m
Prix du Bourbonnais (att., F., 3 a)	12 000 €	2 850m
Prix du Maine-et-Loire (monté, G., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix de l'Essonne (att., femelles, F., 6 a)	18 000 €	2 850m
Prix de la Touraine (att., amat., G., 6 à 8 a)	6 000 €	2 850m
Prix des Landes (att., E., 6 à 10 a)	28 000 €	2 850m

JEUDI 12 OCTOBRE**9 c****PREMIUM GALOP avec QUINTE +****Début des opérations : 12h15****p.**

 Prix Patrick de Slane (c. de h., 4 a)	22 000 €	3 800m
 Prix du Cercle de l'Etrier (c. c., 5 a et +)	23 000 €	5 200m
Prix de la Fédération du Centre-Est (Hand. div., D, 4 a et +)	52 000 €	2 400m
Prix des Orchidées (Maiden, Femelles, Etalons, 2 a)	18 000 €	1 600m
Prix des Camélias (Maiden, Mâles & Hongres, Etalons, 2 a)	18 000 €	1 600m
Prix des Anémones (Classe 2, FEE, 2 a)	24 000 €	2 000m
Prix Sarepta (Classe 1, 3 a)	30 000 €	2 400m
Prix de Bellecour (Hand., Femelles, D, 3 a et +)	30 000 €	1 600m
Prix Docteur Dugoujon (Hand. div., E., 4 a et +)	26 000 €	2 400m

DIMANCHE 15 OCTOBRE

Journée Obstacle/Trot

Début des opérations : 13h

8 c

C.S.I

p.

Prix de la Bresse (att., G., 3 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Mélantois (monté, F., 4 a)	15 000 €	2 850m
Prix de l'Estuaire (att., mâles, F., 6 a)	18 000 €	2 850m
Prix du Croisic (att., B., 4 a)- C. Nle	20 000 €	2 850m
Prix de Vendée (att., E., 6 à 10 a)	30 000 €	2 850m
 Prix des Monts du Beaujolais (c. de h., 3 a)	18 000 €	3 400m
 Prix du Mont Revard (c. de h., Femelles, 4 & 5 a)	18 000 €	3 800m
 Prix de la Doua (st. ch., Maiden, 3 a)	18 000 €	3 400m

MERCREDI 25 OCTOBRE

PREMIUM PLAT

Début des opérations : 16h15

8 c

p.

Prix François de Romanet (Inédits, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix des Salvias (Classe 2, Primes FEE, 2 a)	24 000 €	1 800m
Prix Signora (à récl., 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix de Bohlen (à récl., J.J. & appr., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix de Lentilly (à récl., G., 4 a et +)	13 000 €	1 800m
Prix du Parc de Gerland (Hand.div., E., 4 a et +)	18 000 €	2 150m
Prix de La Confluence (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 150m
Prix de la Pelouse (Hand., E., 4 a et +)	18 000 €	3 200m

DIMANCHE 29 OCTOBRE

Journée Obstacle/Trot

Début des opérations : 12h

8 c

C.S.I

p.

Prix de la Corrèze (att., F., 4 a)	14 000 €	2 850m
Prix de Beaurepaire (att., B., 3 a) - C. Nle	30 000 €	2 825m
Prix de la Sologne (att., E., 5 à 9 a)	24 000 €	2 850m
 Prix Louis Tresca (c. de h., 3 a)	18 000 €	3 400m
 Prix du Mont Ventoux (c. de h., 5 a et +)	18 000 €	3 800m
 Prix Etienne Mazoyer (st. ch., 3 a)	19 000 €	3 400m
 Prix Rusk (st. ch., 5 a et +)	19 000 €	4 100m
 Prix Vetagro Sup -Campus Vétérinaire de Lyon (c. c., 5 a et +)	19 000 €	4 500m

MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE

Journée Plat/Trot

Début des opérations : 13h

8 c

C.S.I

p.

Prix du Beauvaisis (att., G., 3 a)	13 000 €	2 850m
Prix de Gascogne (att., Appr.&Lads-jockeys, E., 6 & 7 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Maconnais (monté., G., Poids Libre, 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Pays de Dol (att., G., 5 a) C.Nle	15 000 €	2 850m
Prix de l'Eauzan (att., G., 6 a)	16 000 €	2 100m
Prix des Bruyères (Maiden, Etalons, 2 a)	18 000 €	2 000m
Prix La Côte (3 a)	15 000 €	2 000m
Prix Henri Hübsch (E., 3 a et +)	18 000 €	1 600m

VENDREDI 3 NOVEMBRE**PREMIUM GALOP****Début des opérations : 11h30****8 c****p.**

 <i>Prix Jean Boulard - Course de Haies des 3 ans</i>	32 000 €	3 400m
 <i>Course de Haies d'Automne</i> (c.de h., Hand. de cat., 5 a et +)	38 000 €	4 000m
Prix Baguenault de Puchesse (Hand., 2 a)	25 000 €	1 600m
Prix Morel Journal (Classe 2, Primes FEE, 3 a)	20 000 €	2 400m
Prix du Château d'Eau (Handicap, 3 a)	18 000 €	1 600m
Handicap de Lyon (Hand.div., E., 4 a et +)	20 000 €	1 600m
Prix de La Feysine (Hand. div., G., 4 a et +)	16 000 €	1 600m
Prix La Flèche (E., 4 a et +)	19 000 €	1 000m

SAMEDI 4 NOVEMBRE**PREMIUM PLAT****Début des opérations : 16h30****8 c****p.**

Prix de Cuisery (Maiden, Mâles & Hongres, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Haras du Mâ (Maiden, Femelles, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix Yumpal (à récl., 3 a)	14 000 €	2 150m
Prix Pietro (Handicap, 3 a)	18 000 €	2 150m
Prix de La Rize (à récl., G., 4 a et +)	13 000 €	1 800m
Prix du Canal (à récl., J.J. & appr., G., 4 a et +)	13 000 €	2 400m
Prix de l'Isère (Hand. div., E., 4 a et +)	17 000 €	2 400m
Prix de la Drôme (Hand. div., G., 4 a et +)	14 000 €	2 400m

SAMEDI 11 NOVEMBRE**PREMIUM TROT****Début des opérations : 16h30****8 c****p.**

Prix Bellino II (att., B., 4 a)- C. Nle	30 000 €	3 250m
Prix d'Hiver (att., B., 3 a)- C. Nle	30 000 €	2 050m
Prix Ourasi (att., E., 7 à 10 a) - C. Europ.	32 000 €	2 700m
Prix Abo Volo (att., mâles, F., 5 a) Départ autostart	20 000 €	2 650m
Prix Gelinotte (att., femelles, F., 5 a) Départ autostart	20 000 €	2 650m
Prix Hadol du Vivier (att., mâles, F., 4 a)	20 000 €	2 700m
Prix Kaiser Trot (monté, Appr.-Lads-jock., G., 5 à 8 a)	20 000 €	2 700m
Prix Roquepine (att., amat., G., 6 à 9 a) Challenge UNAT	6 000 €	2 700m

DIMANCHE 12 NOVEMBRE**Journée Obstacle/Trot****Début des opérations : 12h****8 c****C.S.I****p.**

Prix d'Anjou (att., F., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix de la Brie (att., F., 3 a) Départ autostart	12 000 €	2 000m
Prix du Poitou (att., F., 6 & 7 a) Départ autostart	18 000 €	2 000m
Prix de l'Orne (att., F., 5 à 9 a)	24 000 €	2 850m
 <i>Prix de Vauvenargues (c. de h., 4 a)</i>	19 000 €	3 800m
 <i>Prix Fernand Carbonne (c. de h., 5 a et +)</i>	21 000 €	3 800m
 <i>Prix du Mont Thou (st. ch., 5 a et +)</i>	20 000 €	4 100m
 <i>Prix Vieux Château (c. c., 5 a et +)</i>	20 000 €	5 200m

L
A
S
O
I
E

MERCREDI 15 NOVEMBRE

8 c

PREMIUM TROT

Début des opérations : 16h15

p.

Prix des Colverts (att., D., 7 à 10 a)- <i>C. Europ.</i>	32 000 €	2 700m
Prix des Grives (att., femelles, F., 4 a)	20 000 €	2 700m
Prix des Sarcelles (att., femelles, F., 5 a) - <i>C. Nle</i>	20 000 €	2 700m
Prix des Lièvres (att., mâles, F., 5 a) - <i>C. Nle</i>	20 000 €	2 700m
Prix des Perdreaux (att., E., 4 a)	22 000 €	2 700m
Prix des Cerfs (att., E., 3 a)	20 000 €	2 700m
Prix des Chevreuils (att., Appr.-Lads-jock., F., 6 & 7 a)	20 000 €	2 700m
Prix des Marcassins (monté., E., 6 à 10 a)	25 000 €	2 700m

P
A
R
I
L
L
Y

SAMEDI 18 NOVEMBRE

8 c

PREMIUM PLAT

Début des opérations : 12h15

p.

Prix des Azalées (Maiden, Femelles, Etalons, 2 a)	18 000 €	2 000m
Prix des Dahlias (Maiden, Mâles & Hongres, Etalons, 2 a)	18 000 €	2 000m
Prix des Chrysanthèmes (Classe 1, 2 a)	35 000 €	1 600m
Prix du Grand Camp (3 a et +) - Listed	52 000 €	2 400m
Prix du Tremblay (A.Q.P.S., N.E.F., 3 a)	34 000 €	2 400m
Prix du Parc Borely (Hand.div., D., 3 a et +)	30 000 €	2 200m
Prix de Pont-de-Vivieux (Hand.div., E., 3 a et +)	20 000 €	2 200m
Prix de Cagnes-sur-Mer (Hand.div., G., 3 a et +)	16 000 €	2 200m

P
A
R
I
L
L
Y

MARDI 21 NOVEMBRE

8 c

PREMIUM TROT

Début des opérations : 11h30

p.

Prix du Minervois (monté, Appr.-Lads-jock., E., 4 & 5 a)	21 000 €	2 850m
Prix du Cap Corse (att., E., 4 a)	20 000 €	2 850m
Grand Prix des 3 ans (att., A., 3 a)- <i>C. Nle - Finale régionale</i>	30 000 €	2 850m
Prix d'Eure-et-Loir (att., F., 6 a)	20 000 €	2 850m
Grand Prix des 4 ans (att., A., 4 a)- <i>C. Nle - Finale régionale</i>	40 000 €	2 850m
Prix de Franche-Comté (att., F., 7 a)	20 000 €	2 850m
Grand Prix des 5 ans (att., A., 5 a)- <i>C. Nle - Finale régionale</i>	40 000 €	2 850m
Prix de Provence (att., D., 5 à 10 a)	35 000 €	2 850m

L
A
S
O
I
E

JEUDI 23 NOVEMBRE

8 c

PREMIUM PLAT

Début des opérations : 16h15

p.

Prix de Luneau (Maiden, FEE, 2 a)	16 000 €	1 800m
Prix de La Minardière (à récl., 2 a)	14 000 €	1 800m
Prix Alain Nebon-Carle – Criterium de Villeurbanne (Classe 1, 2 a)	35 000 €	1 800m
Prix Pérouges (Hand. div., 3 a)	17 000 €	2 150m
Prix Black Dancer (Hand. div., 3 a)	15 000 €	2 150m
Prix Rouvignac (à récl., 3 a)	14 000 €	1 800m
Prix d'Aix-Lès-Bains (Hand.div., E., 4 a et +)	18 000 €	1 800m
Prix de Divonne-Lès-Bains (Hand div., G., 4 a et +)	14 000 €	1 800m

DIMANCHE 26 NOVEMBRE**7 c**

Journée Trot

Début des opérations : 12h

p.

Prix des Ardennes (att., E., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix de la Brenne (att., G., 3 a)		
Départ autostart	12 000 €	2 000m
Prix de la Côte d'Opale (att., E., 4 a)	16 000 €	2 850m
Prix du Pays des Etangs (att., Appr.-Lads-jock., G., 6 a)	18 000 €	2 850m
Prix de la plaine des Maures (monté, G., Poids Libre, 5 à 8 a)	18 000 €	2 850m
Prix de Parilly (att., D., 6 à 10 a)- C. Europ.		
Départ autostart	32 000 €	2 600m
Prix de Duclair (att., F., 5 a)	16 000 €	2 850m

JEUDI 30 NOVEMBRE**8 c****PREMIUM PLAT**

Début des opérations : 17h30

p.

Prix A. de Kertanguy (Classe 2, Primes FEE, 3 a)	20 000 €	2 150m
Prix Palluat de Besset (Hand., 3 a)	18 000 €	1 800m
Prix Charles Giguët (Hand., 3 a)	17 000 €	3 200m
Prix Elstrino (Hand., E., 3 a et +)	17 000 €	1 150m
Prix du Comité (E., 4 a et +)	17 000 €	2 150m
Prix des Aiglons (à récl., Femmes-Jockeys, G., 4 a et +)	13 000 €	2 150m
Prix de La Poste aux Chevaux (à récl., G, 4 a et +)	16 000 €	1 800m
Prix de l'Élevage du Centre (A.Q.P.S., N.E.F, D., 4 & 5 a)	24 000 €	3 200m

DIMANCHE 3 DECEMBRE**7 c**

Journée Trot

Début des opérations : 12h

C.S.I

p.

Prix d'Alsace (att., F., 2 a)	12 000 €	2 100m
Prix du Brionnais (att., E., 3 a)		
Départ autostart	14 000 €	2 600m
Prix du Nord (att., à récl., Appr.-Lads-jock., R., 6 à 8 a)		
Départ autostart	10 000 €	2 000m
Prix du Cotentin (att., F., 4 a)	15 000 €	2 100m
Prix du Devoluy (att., à récl., R., 5 a)	10 000 €	2 875m
Prix de l'Oise (att., F., 6 à 9 a)		
Départ autostart	24 000 €	2 600m
Prix du Doubs (att., F., 5 a)	18 000 €	2 850m

JEUDI 7 DECEMBRE**8 c****& VENDREDI 8 DECEMBRE****8 c****PREMIUM PLAT****En semi-nocturne**

Programme non validé
(Il sera publié fin septembre)

DIMANCHE 10 DECEMBRE		7 c
Journée Trot		C.S.I
Début des opérations : 12h		p.
Prix du Beaufortin (att., G., 3 a)	12 000 €	2 850m
Prix de Camaret (att., à récl., Appr.-Lads-jock., R., 4 a)	10 000 €	2 875m
Prix François Rozier		
- Finale de la Coupe du Centre-Est (att., amat., G., 6 à 8 a)		
Départ autostart	6 000 €	2 600m
Coupe des 2 ans (att., B., 2 a)	20 000 €	2 100m
Prix du Duché d'Uzès (att., F., 5 a)	15 000 €	2 850m
Prix du Var (att., B., 5 à 10 a)- C. Europ.	35 000 €	4 050m
Prix du Gresivaudan (att., F., 6 & 7 a)		
Départ autostart	18 000 €	2 000m

SAMEDI 16 DECEMBRE		7 c
PREMIUM PLAT		
En semi-nocturne		
Programme non validé		
<i>(Il sera publié fin septembre)</i>		



JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0712 250

16H15

6156 - Prix Christian Rollet (Plat, Classe 1, 2 ans)

35.000€ 1.600m (16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race ni, depuis le 7 mars de cette année inclus, gagné deux courses de Classe 1. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 7 mars de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 7 juin de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2. ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.

18 partants maximum

6157 - Prix de Saint-Cyr-lès-Vignes (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E., 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

6158 - Prix Burgos (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 1^{er} septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6159 - Prix Professeur Collet (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.600m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

18 partants maximum

6160 - Prix du Rhône (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 1er septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6161 - Prix de la Saône (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.000m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

6168 - Prix Pierre Simonneau (Plat, Cavalières & Gentlemen, E, 4 ans et +)

Challenge Royale Barrière Deauville

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 7.500 (à réclamer excepté).

Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 5.000 reçus depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus.

Pour Gentlemen-Riders et Cavalières; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	mercredi 30 août, 10h30, Boulogne
Forfaits :	samedi 2 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	lundi 4 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	lundi 4 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	mardi 5 septembre, 10h30, Boulogne
Montes :	mardi 5 septembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017

PREMIUM TROT – 6902 251

17H15

1 - Prix Uranie (attelé, D, 7 à 10 ans)

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 260.000. - Recul de 25 m. à 121.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

2 - Prix de Carpentras (attelé, D , 4 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 62.000. - Recul de 25 m. à 30.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

3 - Prix de Vincennes (attelé, F, 5 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 52.000. - Recul de 25 m. à 26.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix de Salon de Provence (attelé, E, 4 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 25.000. - Recul de 25 m. à 10.500.

Événement régional éventuel

5 - Prix d'Enghien (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 83.000. - Recul de 25 m. à 43.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix de Mauquenchy (monté, F, 5 ans)

18.000€ 2.700m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 44.000. - Recul de 25 m. à 22.000.

Avantage de poids

7 - Prix de Grosbois (attelé, E, 3 ans)

15.000€ 2.700m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 10.000.

TROT

Engagements : samedi 2 septembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mardi 5 septembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mercredi 6 septembre, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE PARILLY

JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0712 257

12H00

6162 - Prix des Gentianes (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E., 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

18 partants maximum

6163 - Prix Robert de Grandry (Plat, Classe 2, Primes F.E.E., 3 ans)

20.000€ 2.400m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Primes F.E.E. + 10% : 1 000, 400, 300.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, ayant couru en France et reçu au plus, cette année, une allocation de 11.000, et n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. Poids : 56 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k., reçu une allocation de 8.000 (à réclamer et handicap exceptés) porteront 2 k. ; une allocation de 11.000, 3 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

6164 - Prix Wolfram (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

18 partants maximum

6165 - Prix Champ Libre (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 8 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6166 - Prix du Pesage (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

20.000€ 1.600m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 8 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6167 - Prix des Ecuries (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, lors de l'une de leur quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

6169 - Prix du Paddock (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 8 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6170 - Prix des Tribunes (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 6 septembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 9 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 11 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 11 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 12 septembre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 12 septembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I – 6901 260 & 0712 260

13H

1 – Prix de Bigorre (attelé, E, 3 ans)

13.000€ 2.850m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 9.800.

2 - Prix du Lautaret (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, G, 7 à 9 ans)

17.000€ 2.850m 7.650, 4.250, 2.380, 1.360, 850, 340, 170.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 7, 8 et 9 ans, n'ayant pas gagné 103.000. - Recul de 25 m. à 51.000.

3 - Prix du Centre (attelé, F, 4 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 20.500. - Recul de 25 m. à 9.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 10 septembre dernier inclus seront éliminés en priorité. Événement régional éventuel

4 - Prix de Draguignan (attelé, F, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 38.000. - Recul de 25 m. à 20.500.

Événement régional éventuel

5 – Prix du Gard (attelé, E, 6 & 7 ans)

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 127.000. - Recul de 25 m. à 63.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

4285 – Prix d'Achères (Haies, 3 ans)

18.000€ 3.400m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en course de haies, reçu 9.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4286 - Prix des Monts du Forez (Haies, 5 ans et +)

18.000€ 3.800m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en course de haies, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 24.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4287 - Prix du Puy-de-Dôme (Steeple-chase, 3 ans)

19.000€ 3.400m (9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 1.000 (victoires et places). Poids : 67 k.

Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2 k. 16 partants maximum

+ Courses de poneys attelés

TROT

Engagements : lundi 11 septembre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 13 septembre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 14 septembre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagements : vendredi 8 sept., 10h30, Boulogne

Forfait : mercredi 13 sept., 11h30, Boulogne

Engts supp.: jeudi 14 sept., 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 14 sept., 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 15 sept., 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 15 sept., 10h30, B.T.R



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

PREMIUM TROT – 6902 264

16H30

1 - Prix Lugdunum (attelé, D, 7 à 10 ans)

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 232.000. - Recul de 25 m. à 112.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

2 - Prix des Pyrénées (attelé, G, 7 & 8 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 120.000. - Recul de 25 m. à 70.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix de Dampierre (attelé, D, 5 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

25.000€ 2.700m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 122.000. - Recul de 25 m. à 59.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

4 - Prix de Cluny (attelé, D, 4 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 65.000. - Recul de 25 m. à 32.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

5 - Prix du Carcassonnais (attelé, F, 4 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 18.000. - Recul de 25 m. à 9.000.

6 - Prix de la Mayenne (monté, Apprentis & Lads-jockeys, F, 5 à 9 ans)

24.000€ 2.700m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 138.000. - Recul de 25 m. à 63.000.

Poids minimum

Événement régional éventuel

7 - Prix du Boischaut (attelé, C, 3 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 31.500.

8 – Prix du Tricastin (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

Challenge UNAT

6.000€ 2.700m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 78.000. - Recul de 25 m. à 39.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

TROT

Engagements : vendredi 15 septembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : lundi 18 septembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : mardi 19 septembre, 9h30, même lieu



DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I - 6901 267 & 0712 267

13H

1 - Prix du Bouches-du-Rhône (attelé, à réclamer, R, 3 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 16.000, à réclamer pour 6.500 ou 11.000. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliche à réclamer pour 6.500.

2 - Prix de la Charente Maritime (attelé, F, 4 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 23.000. - Recul de 25 m. à 11.600. Événement régional éventuel

3 - Prix de la Dombes (attelé, F, 5 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 50.000. - Recul de 25 m. à 25.000. Événement régional éventuel

4 - Prix du Languedoc (attelé, E, 6 à 9 ans)

25.000€ 2.850m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 178.000. - Recul de 25 m. à 83.000.
Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

5 - Prix des Flandres (attelé, F, 7 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 7 ans, n'ayant pas gagné 108.000. - Recul de 25 m. à 54.000. Événement régional éventuel

4332 - Prix du Mont-Cindre (Haies, Femelles, 5 ans et +)

18.000€ 3.800m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.
Pour juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, en courses de haies, cette année, reçu 15.000 (victoires et places).
Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4333 - Prix Missile (Steeple-chase, 4 ans)

18.000€ 4.100m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places).
Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4334 - Prix Ucello II (Steeple-chase, 5 ans et +)

19.000€ 4.100m (9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni couru trois fois ni reçu deux allocations.
Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.
Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

TROT

Engagements : lundi 18 septembre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 20 septembre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 21 septembre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagements: vendredi 15 sept., 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 20 sept., 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 21 sept., 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 21 sept., 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 22 sept., 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 22 sept., 10h30, B.T.R



JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

PREMIUM GALOP – 0712 271

12H00

4349 - Prix de Lamorlaye (Haies, 3 ans)

21.000€ 3.400m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 11.000 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 35.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4350 - Prix des Monts du Livradois (Haies, Handicap de catégorie, 4 ans)

21.000€ 3.800m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k. Publication des poids, le vendredi 22 septembre 10 h.

16 partants maximum

4351 - Prix du Mont-Blanc (Haies, 5 ans et +)

21.000€ 3.800m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4352 - Prix Mercier (Steeple-Chase, Handicap de catégorie, 5 ans et +)

23.000€ 4.100m (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans ce handicap, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Publication des poids, le vendredi 22 septembre 10 h

16 partants maximum

6171 - Criterium de Lyon (Plat, Listed, 2 ans)

60.000€ 1.600m (30 000, 12 000, 9 000, 6 000, 3 000) - dont France Galop : 56 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. Poids : 57 k. Les chevaux ayant gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2. Versement à la poule des propriétaires: 210 à l'engagement ou 2.160 au 1^{er} engagement supplémentaire le 25/9, 11h30 ou 3.600 au 2^{ème} engagement supplémentaire, 13h30

20 partants maximum

6172 - Prix Marius Bouret (Plat, Handicap, E, 3 ans et +)

20.000€ 1.350m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les références applicables dans ce handicap seront +25 ; +26.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Publication des poids, le vendredi 22 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6173 - Prix des Terreaux (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 27. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 22 septembre 9 h. 30

18 partants maximum

6174 - Prix des Cordeliers (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.000m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leur quatre dernières courses, reçu une allocation de 10.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	mercredi 20 septembre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	samedi 23 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	lundi 25 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	lundi 25 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	mardi 26 septembre, 10h30, Boulogne
Montes :	mardi 26 septembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0713 273

16H30

6199 - Prix des Pensées (Plat, Maiden, Réservée F.E.E., 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. **16 partants maximum**

6200 - Prix Le Frimeur (Plat, Maiden, 3 ans)

15.000€ 2.400m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant pas reçu 4.000 en places recevront 2 k. **16 partants maximum**

6201 - Prix l'Essor (Plat, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 1.800m (14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 30 mars de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 lors de leurs deux dernières courses. Poids : 56 k.1/2. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le 30 mars de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 30 juin de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables. **16 partants maximum**

6202 - Prix Ouzoz (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 25 septembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6203 - Prix Fionella (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6204 - Prix Jean Lyon (Plat, Course à cond. Qualif. Handicap, E, 4 ans et +)

17.000€ 1.800m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur inférieure ou égale à 32 k. et n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 9.000. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places cette année : 1 k. par 4.000 reçus. **16 partants maximum**

6205 - Prix de Chazey-sur-Ain (Plat, Handicap de catégorie, E, 4 ans et +)

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 25 septembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6206 - Prix des Amazones (Plat, à réclamer, Cavalières, G, 4 ans et +)

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 59 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er avril de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements :	vendredi 22 septembre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	mardi 26 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	mercredi 27 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	mercredi 27 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	jeudi 28 septembre, 10h30, Boulogne
Montes :	jeudi 28 septembre, 12h30, Boulogne

MERCREDI 4 OCTOBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0713 277

17H30

6207 - Prix des Pervenches (Plat, à réclamer, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, tout gagnant portera 2 k. ; de plusieurs courses, 4 k. **16 partants maximum**

6208- Prix Oumnaz (Plat, Maiden, 3 ans)

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 3.000 en places recevront 2 k. **16 partants maximum**

6209 - Prix Top World (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.400m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 11.000 dans un handicap, depuis le 1er juin de cette année inclus. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le jeudi 28 septembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6210 - Prix de Sainte-Blandine (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le jeudi 28 septembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6211 - Prix de la Tour de Salvagny (Plat, E, 4 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 8.000, cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus. **16 partants maximum**

6212 - Grand Prix des Jeunes (Plat, J. Jockeys et Apprentis, E, 4 ans)

16.000€ 2.400m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 8.000, cette année. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus.
Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.
Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix. **16 partants maximum**

6213 - Prix du Bouscat (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

20.000€ 1.800m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
Publication des poids, le jeudi 28 septembre 9 h. 30 **16 partants maximum**

6214 - Prix de la Cépière (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 12.000. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. **16 partants maximum**

GALOP

Engagements :	mardi 26 septembre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	vendredi 29 septembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	samedi 30 septembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	samedi 30 septembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	lundi 2 octobre, 10h30, Boulogne
Montes :	lundi 2 octobre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

PMH TROT - C.S.I - 6901 281

13H

1- Prix d'Artois (attelé, E, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **2 ans**, n'ayant pas gagné 3.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix du Champsaur (attelé, E, 4 ans)

15.000€ 2.100m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 21.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix du Bourbonnais (attelé, F, 3 ans)

12.000€ 2.850m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 4.000. - Recul de 25 m. à 700.

4 - Prix du Maine-et-Loire (monté, G, Poids libre, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 36.000. - Recul de 25 m. à 19.000.

En cas d'élimination, les chevaux restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 1^{er} octobre dernier inclus seront éliminés en priorité.

5 - Prix de l'Essonne (attelé, femelles, F, 6 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de **6 ans**, n'ayant pas gagné 81.000. - Recul de 25 m. à 41.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix de la Touraine (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

6.000€ 2.850m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour **6, 7 et 8 ans**, n'ayant pas gagné 90.000. - Recul de 25 m. à 45.000.

7 - Prix des Landes (attelé, E, 6 à 10 ans)

28.000€ 2.850m 12.600, 7.000, 3.920, 2.240, 1.400, 560, 280.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 10 ans** inclus, n'ayant pas gagné 195.000. - Recul de 25 m. à 94.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : lundi 2 octobre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 4 octobre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 5 octobre, 9h30, même lieu



JEUDI 12 OCTOBRE 2017

PREMIUM GALOP avec Evénement – 0712 285

12H15

4432 - Prix Patrick de Slane (Haies, 4 ans)

22.000€ 3.800m (10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de **11.000**. Poids : **67 k**.
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : **1 k. par 4.000**. **16 partants maximum**

4433 - Prix du Cercle de l'Etrier (Cross-Country, 5 ans et +)

23.000€ 5.200m (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. Poids : **67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : **1 k. par 4.500** cette année et par **9.000** l'année dernière. **16 partants maximum**

6175 - Prix de la Fédération du Centre-Est (Plat, Handicap div., D, 4 ans et +) 1ère épreuve

Support d'Evénement

52.000€ 2.400m (24 440, 9 880, 7 280, 4 680, 2 860, 1 820, 1 040) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le **1er avril** de cette année inclus.

Publication des poids, le vendredi 6 octobre 9 h. 30 **18 partants maximum**

6176 - Prix des Orchidées (Plat, Maiden, Femelles, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné, et étant, soit nées et élevées en France, soit issues d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à **23.000**. Poids : **58 k**. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront **2 k**. **18 partants maximum**

6177 - Prix des Camélias (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné, et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à **23.000**. Poids : **58 k**. Les poulains n'ayant jamais couru recevront **2 k**. **18 partants maximum**

6178 - Prix des Anémones (Plat, Classe 2, Réservée F.E.E., 2 ans)

24.000€ 2.000m (12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : **1 200, 480, 360**.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de **9.000** et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : **57 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de **7.000** (à réclamer excepté) porteront **1 k.** ; une allocation de **9.000**, **2 k**. Les chevaux n'ayant pas, depuis le **12 juillet** de cette année inclus, reçu **6.000** en victoires et places recevront **1 k.1/2**. **18 partants maximum**

6179 - Prix Sarepta (Plat, Classe 1, 3 ans)

30.000€ 2.400m (14 100, 5 700, 4 200, 2 700, 1 650, 1 050, 600) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le **12 avril** de cette année inclus, gagné une course de Classe 1 lors de leurs deux dernières courses. Poids : **56 k.1/2**. Tout gagnant d'une course de Classe 1, depuis le **12 avril** de cette année inclus, portera **2 k.** ; depuis le **12 juillet** de cette année inclus, **3 k**. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront **1 k.1/2** ; ceux n'ayant jamais couru, **2 k.1/2**. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables. **18 partants maximum**

6180 - Prix de Bellecour (Plat, Handicap, Femelles, D, 3 ans et +)

30.000€ 1.600m (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

Pour juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de **20.000**.

Les références applicables dans ce handicap seront : Pour les **3 ans**, **+23**. Pour les **4 ans et au-dessus**, **+24,5**. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **60 k**.

Publication des poids, le vendredi 6 octobre 9 h. 30 **18 partants maximum**

6181 - Prix Docteur Dugoujon (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 2ème épreuve

26.000€ 2.400m (12 220, 4 940, 3 640, 2 340, 1 430, 910, 520) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le **1er avril** de cette année inclus.

18 partants maximum

GALOP

Engagements :	mercredi 4 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	samedi 7 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	lundi 9 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	lundi 9 octobre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	mardi 10 octobre, 10h30, Boulogne
Montes :	mardi 10 octobre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I – 6901 288 & 0712 288

13H

1- Prix de la Bresse (attelé, G, 3 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 1.400.

2 - Prix du Mélançois (monté, F, Poids libre, 4 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 22.000. - Recul de 25 m. à 11.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix de l'Estuaire (attelé, mâles, F, 6 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 6 ans, n'ayant pas gagné 81.000. - Recul de 25 m. à 41.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix du Croisic (attelé, B, 4 ans) C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 70.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix de Vendée (attelé, E, 6 à 10 ans)

30.000€ 2.850m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 200.000, ni gagné 5.000 depuis le 1er juillet dernier inclus. - Recul de 25 m. à 100.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

4459 - Prix des Monts du Beaujolais (Haies, 3 ans)

18.000€ 3.400m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas reçu 8.000 en courses de haies (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4460 - Prix du Mont Revard (Haies, Femelles, 4 & 5 ans)

18.000€ 3.800m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop

Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4461 - Prix de la Doua (Steeple-chase, Maiden, 3 ans)

18.000€ 3.400m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 7.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

TROT

Engts : lundi 9 octobre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 11 octobre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 12 octobre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 6 octobre, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 11 octobre, 11h30, Boulogne

Engts supp. : jeudi 12 octobre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 12 octobre, 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 13 octobre, 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 13 octobre, 10h30, B.T.R



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

MERCREDI 25 OCTOBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0713 298

16H15

6215 - Prix François Romanet (Plat, Inédits, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais couru. Poids : 58 k.

16 partants maximum

6216 - Prix des Salvias (Plat, Classe 2, Réservée F.E.E, 2 ans)

24.000€ 1.800m (12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.
Primes F.E.E. + 10% : 1 200, 480, 360.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, ayant couru en France et reçu au plus une allocation de 9.000 et n'ayant pas gagné une course de Classe 2. Poids : 57 k. Les chevaux ayant reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k. ; une allocation de 9.000, 2 k. Les chevaux n'ayant pas, depuis le 25 juillet de cette année inclus, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

16 partants maximum

6217 - Prix Signora (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 11.000 ou 15.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6219 - Prix de Bohlen (Plat, à réclamer, J. Jockeys et Apprentis, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 ou gagné une course F porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000 ou gagné plusieurs courses F, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues à l'article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

6220 - Prix de Lentilly (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 12.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mai de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

16 partants maximum

6221 - Prix du Parc de Gerland (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 28. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le jeudi 19 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

6218 - Prix de la Confluence (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

6222 - Prix de la Pelouse (Plat, Handicap, E, 4 ans et +)

18.000€ 3.200m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000. La référence applicable dans ce handicap sera + 29. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le jeudi 19 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

GALOP

Engagements :	mardi 17 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	vendredi 20 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	samedi 21 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	samedi 21 octobre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	lundi 23 octobre, 10h30, Boulogne
Montes :	lundi 23 octobre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 29 OCTOBRE 2017

PMH TROT/OBSTACLE – C.S.I – 6901 302 & 0712 302

12H00

1 - Prix de la Corrèze (attelé, F, 4 ans)

14.000€ 2.850m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 16.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 22 octobre dernier inclus seront éliminés en priorité. Événement régional éventuel

2 - Prix de Beaurepaire (attelé, B, 3 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

30.000€ 2.825m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de Groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. - Recul de 25 m. à 32.000 ; de 50 m. à 75.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

Événement régional éventuel

3 - Prix de la Sologne (attelé, E, 5 à 9 ans)

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 140.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Événement régional éventuel

4556 - Prix Louis Tresca (Haies, 3 ans)

18.000€ 3.400m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu deux allocations Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4557 - Prix du Mont-Ventoux (Haies, 5 ans et +)

18.000€ 3.800m (8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 15.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4558 - Prix Etienne Mazoyer (Steeple-chase, 3 ans)

19.000€ 3.400m (9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, reçu en steeple-chase, une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000. 16 partants maximum

4559 - Prix Rusk (Steeple-chase, 5 ans et +)

19.000€ 4.100m (9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4560 - Prix VETAGRO SUP - Campus Vétérinaire de Lyon (Cross-Country, 5 ans et +)

19.000€ 4.500m (9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 35.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.500 cette année et par 8.000 l'année dernière. 16 partants maximum

TROT

Engts : lundi 23 octobre, 9h, S.E.C.F.
Forfaits : mercredi 25 octobre, 12h, B.T.R
Partants : jeudi 26 octobre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 20 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits : mercredi 25 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp.: jeudi 26 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : jeudi 26 octobre, 11h30, B.T.R
Annul. Part.: vendredi 27 octobre, 10h30, B.T.R
Montes : vendredi 27 octobre, 10h30, B.T.R



MERCREDI 1er NOVEMBRE 2017

PMH TROT/PLAT – C.S.I – 6901 305 & 0712 305

13H

1 - Prix du Beauvaisis (attelé, G, 3 ans)

13.000€ 2.850m 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.
Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas gagné 2.400.

2 - Prix de Gascogne (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, E, 6 & 7 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 115.000. - Recul de 25 m. à 58.000.

3 - Prix du Maconnais (monté, G, Poids libre, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 40.000. - Recul de 25 m. à 20.000.

4 - Prix du Pays de Dol (attelé, G, 5 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 46.000. - Recul de 25 m. à 23.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

5 - Prix de l'Eauzan (attelé, G, 6 ans)

16.000€ 2.100m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 77.000. - Recul de 25 m. à 37.000.

Événement régional éventuel

6182 - Prix des Bruyères (Plat, Maiden, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000.
Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k. 18 partants maximum

6183 - Prix de la Côte (Plat, 3 ans)

15.000€ 2.000m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté). Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 4.000 reçus. 18 partants maximum

6184 - Prix Henri Hübsch (Plat, E, 3 ans et +)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, gagné une Listed Race ou été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course de Groupe et n'ayant pas, cette année, gagné une course B ou une course de Classe 1 ou été classés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une Listed Race. Poids : 3 ans, 56 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 57 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, gagné une course D ou été placés 2^{ème} ou 3^{ème} d'une course B ou d'une course de Classe 1 porteront 2 k. ; gagné plusieurs courses D, 3 k. 18 partants maximum

TROT

Engts : jeudi 26 octobre, 9h, S.E.C.F.
Forfaits : vendredi 27 octobre, 12h, B.T.R
Partants : lundi 30 octobre, 9h30, même lieu

GALOP

Engats : mardi 24 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits : vendredi 27 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp.: samedi 28 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : samedi 28 octobre, 11h30, B.T.R
Annul. Part.: lundi 30 octobre, 10h30, B.T.R
Montes : lundi 30 octobre, 10h30, B.T.R



HIPPODROME
DE PARILLY

VENDREDI 3 NOVEMBRE 2017

PREMIUM GALOP – 0712 307

11H30

4587 - Prix Jean Boulard - Course de Haies des 3 ans (Haies, 3 ans)

32.000€ 3.400m (15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 12.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4588 - Course de Haies d'Automne (Haies, Handicap de catégorie, 5 ans et +)

38.000€ 4.000m (18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710) - dotation France Galop.

Des Primes de 2 400, 1 200, 700, 475, 225, seront offertes par le Fonds Européen de l'Élevage, respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders' Cup et inscrits au F.E.E.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies reçu une allocation de 11.000. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Publication des poids, le samedi 28 octobre 10 h.

16 partants maximum

6185 - Prix Baguenault de Puchesse (Plat, Handicap, 2 ans)

25.000€ 1.600m (12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant été classés dans les cinq premiers.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Publication des poids, le samedi 28 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6186 - Prix Morel-Journel (Plat, Classe 2, Primes F.E.E, 3 ans)

20.000€ 2.400m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 1 000, 400, 300.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus, cette année, une allocation de 11.000 (à réclamer excepté), et n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. Poids : 56 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k., reçu une allocation de 8.000 (à réclamer et handicap exceptés) porteront 2 k. ; une allocation de 11.000, 3 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2.

18 partants maximum

6187 - Prix du Château d'Eau (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.600m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 25.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 28 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6188 – Handicap de Lyon (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

20.000€ 1.600m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le samedi 28 octobre 9 h. 30

18 partants maximum

6189 - Prix de la Feysine (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

16.000€ 1.600m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

18 partants maximum

6190 - Prix La Flèche (Plat, E, 4 ans et +)

19.000€ 1.000m (9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course B ni, depuis le 1er juillet 2017 inclus, gagné une course D. Poids: 57 k. Surcharges pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er mars 2017 inclus : 1 k. par 8.000 reçus. (LIGNE DROITE)

18 partants maximum

GALOP

Engagements : jeudi 26 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits : lundi 30 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : mardi 31 octobre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : mardi 31 octobre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mercredi 1^{er} novembre, 10h30, Boulogne
Montes : mercredi 1^{er} novembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

SAMEDI 4 NOVEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0713 308

16H30

6223 - Prix de Cuisery (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

6224 - Prix Haras du Mâ (Plat, Maiden, Femelles, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

16 partants maximum

6225 - Prix Yumpal (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 2.150m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 11.000 ou 15.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. Les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6226 - Prix Pietro (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 2.150m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 11.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera +26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 30 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

6227 - Prix de la Rize (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

13.000€ 1.800m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

16 partants maximum

6228 - Prix du Canal (Plat, à réclamer, J. Jockeys et Apprentis, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.400m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

16 partants maximum

6229 - Prix de l'Isère (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1ère épreuve

17.000€ 2.400m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

La référence applicable dans ce handicap sera + 29. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 30 octobre 9 h. 30

16 partants maximum

6230 - Prix de la Drôme (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2ème épreuve

14.000€ 2.400m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

16 partants maximum

GALOP

Engagements : vendredi 27 octobre, 10h30, Boulogne
Forfaits : mardi 31 octobre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : mercredi 1^{er} novembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : mercredi 1^{er} novembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : jeudi 2 novembre, 10h30, Boulogne
Montes : jeudi 2 novembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017

PREMIUM TROT – 6902 315

16H30

1 - Prix Bellino II (attelé, B, 4 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans - Course qualificative

30.000€ 3.250m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans. - Recul de 25 m. à 49.000, de 50 m. à 110.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant couru au moins deux fois cette année sur le territoire de la Fédération du Centre-Est et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

Événement régional éventuel

2 - Prix d'Hiver (attelé, B, 3 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans - Course qualificative

30.000€ 2.050m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de Groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. - Recul de 25 m. à 37.000; de 50 m. à 85.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

3 - Prix Ourasi (attelé, E, 7 à 10 ans) - C.Européenne

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 214.000. - Recul de 25 m. à 108.000. Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

4 - Prix Abo Volo (attelé, mâles, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 49.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix Gélinothe (attelé, femelles, F, 5 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

20.000€ 2.650m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 49.000.

Événement régional éventuel

6 - Prix Hadol du Vivier (attelé, mâles, F, 4 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour poulains entiers et hongres de 4 ans, n'ayant pas gagné 34.000. - Recul de 25 m. à 17.000.

Événement régional éventuel

7 - Prix Kaiser Trot (monté, Apprentis & Lads-jockeys, G, 5 à 8 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 8 ans inclus, n'ayant pas gagné 85.000. - Recul de 25 m. à 42.000.

Poids minimum (voir Conditions Générales).

8 - Prix Roquepine (attelé, Amateurs, G, 6 à 9 ans)

Challenge UNAT

6.000€ 2.700m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour 6 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 102.000. - Recul de 25 m. à 51.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins deux courses ou ayant couru au moins trente fois.

TROT

Engagements : dimanche 5 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 8 novembre, 10h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 9 novembre, 9h30, même lieu



DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2017

PMH TROT/OBSTACLE - C.S.I - 6901 316 & 0712 316

12H00

1 - Prix d'Anjou (attelé, F, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 2 ans, n'ayant pas gagné 1.800. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix de la Brie (attelé, F, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

12.000€ 2.000m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 6.700.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 5 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité. Evénement régional éventuel

3 - Prix du Poitou (attelé, F, 6 & 7 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.000m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 85.000.

Evénement régional éventuel

4 - Prix de l'Orne (attelé, F, 5 à 9 ans)

24.000€ 2.850m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 141.000. - Recul de 25 m. à 72.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Evénement régional éventuel

4639 - Prix de Vauvenargues (Haies, 4 ans)

19.000€ 3.800m (9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 6.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4640 - Prix Fernand Carbonne (Haies, 5 ans et +)

21.000€ 3.800m (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 10.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4641 - Prix du Mont Thou (Steeple-chase, 5 ans et +)

20.000€ 4.100m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 25.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 7.000 l'année dernière. Les Apprentis, Jeunes Jockeys et Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 2 k. 16 partants maximum

4642 - Prix Vieux Château (Cross-country, 5 ans et +)

20.000€ 5.200m (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu 35.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière. 16 partants maximum

+ Course Ecole M.F.R

TROT

Engts : lundi 6 novembre, 9h, S.E.C.F.

Forfaits : mercredi 8 novembre, 12h, B.T.R

Partants : jeudi 9 novembre, 9h30, même lieu

GALOP

Engagts : vendredi 3 novembre, 10h30, Boulogne

Forfaits : mercredi 8 novembre, 11h30, Boulogne

Engts supp.: jeudi 9 novembre, 11h30, Boulogne

Partants prob. : jeudi 9 novembre, 11h30, B.T.R

Annul. Part.: vendredi 10 novembre, 10h30, B.T.R

Montes : vendredi 10 novembre, 10h30, B.T.R



MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017

PREMIUM TROT – 6902 319

16H15

1 - Prix des Colverts (attelé, D, 7 à 10 ans) - C.Européenne

32.000€ 2.700m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 7 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 250.000. - Recul de 25 m. à 130.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

2 - Prix des Grives (attelé, femelles, F, 4 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour pouliches de 4 ans, n'ayant pas gagné 34.000. - Recul de 25 m. à 17.000.

Événement régional éventuel

3 - Prix des Sarcelles (attelé, femelles, F, 5 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour juments de 5 ans, n'ayant pas gagné 60.000. - Recul de 25 m. à 30.000.

Événement régional éventuel

4 - Prix des Lièvres (attelé, mâles, F, 5 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans - Course qualificative

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour chevaux entiers et hongres de 5 ans, n'ayant pas gagné 60.000. - Recul de 25 m. à 30.000.

Événement régional éventuel

5 - Prix des Perdreaux (attelé, E, 4 ans)

22.000€ 2.700m 9.900, 5.500, 3.080, 1.760, 1.100, 440, 220.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 58.000. - Recul de 25 m. à 26.000.

Événement régional éventuel

6 – Prix des Cerfs (attelé, E, 3 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 12.500.

7 - Prix des Chevreuils (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, F, 6 & 7 ans)

20.000€ 2.700m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 91.000. - Recul de 25 m. à 46.000.

8 – Prix des Marcassins (monté, E, 6 à 10 ans)

25.000€ 2.700m 11.250, 6.250, 3.500, 2.000, 1.250, 500, 250.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 165.000.

Avantage de poids (voir Conditions Générales).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : jeudi 9 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : samedi 11 novembre, 10h, B.T.R Centre-Est

Partants : lundi 13 novembre, 9h30, même lieu



SAMEDI 18 NOVEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0712 322

12H15

6191 - Prix des Azalées (Plat, Maiden, Femelles, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nées et élevées en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids: 58 k. Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k
18 partants maximum

6192 - Prix des Dahlias (Plat, Maiden, Mâles & Hongres, NEF ou Etalons, 2 ans)

18.000€ 2.000m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
18 partants maximum

6193 - Prix des Chrysanthèmes (Plat, Classe 1, 2 ans)

35.000€ 1.600m (16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 18 mai de cette année inclus, gagné deux courses de Classe 1. Poids: 56 k.1/2. Les chevaux ayant gagné une course de Classe 1, depuis le 18 mai de cette année inclus, portera 2 k. ; depuis le 18 août de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.

Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables. 18 partants maximum

6194 - Prix du Grand Camp (Plat, Listed, 3 ans et +)

52.000€ 2.400m (26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. Poids: 3 ans, 56 k.; 4 ans et au-dessus, 58 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race porteront 1 k.1/2. ; plusieurs Listed Race, 3 k.

Versement à la poule des propriétaires: 210 à l'engagement ou 1.872 au 1er engagement supplémentaire le 15 novembre, 11h30 ou 3.120 au 2^{ème} engagement supplémentaire, 13h30.
20 partants maximum

6195 - Prix du Tremblay (Plat, A.Q.P.S., NEF, 3 ans)

34.000€ 2.400m (17 000, 6 800, 5 100, 3 400, 1 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres, et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 9.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de groupe A.Q.P.S. Poids : 62 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 6.000 reçus.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. 18 partants maximum

6196 - Prix du Parc Borély (Plat, Handicap divisé, D, 3 ans et +) 1ère épreuve.

30.000€ 2.200m (15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le lundi 13 novembre 9 h 30
18 partants maximum

6197 - Prix de Pont-de-Vivieux (Plat, Handicap divisé, E, 3 ans et +) 2ème épreuve

20.000€ 2.200m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
18 partants maximum

6198 - Prix de Cagnes-sur-Mer (Plat, Handicap divisé, G, 3 ans et +) 3ème épreuve

16.000€ 2.200m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
18 partants maximum

GALOP

Engagements :	vendredi 10 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits :	mardi 14 novembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. :	mercredi 15 novembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. :	mercredi 15 novembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. :	jeudi 16 novembre, 10h30, Boulogne
Montes :	jeudi 16 novembre, 12h30, Boulogne



HIPPODROME
DE PARILLY

MARDI 21 NOVEMBRE 2017

PREMIUM TROT – 6901 325

11H30

1 - Prix du Minervois (monté, Apprentis & Lads-jockeys, E, 4 & 5 ans)

21.000€ 2.850m 9.450, 5.250, 2.940, 1.680, 1.050, 420, 210.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 et 5 ans, n'ayant pas gagné 52.000. - Recul de 25 m. à 26.000.
Poids minimum (voir Conditions Générales).

2 - Prix du Cap Corse (attelé, E, 4 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 43.000. - Recul de 25 m. à 21.000.

Événement régional éventuel

3 - Grand Prix des 3 ans (attelé, A, 3 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 3 ans – Finale régionale

30.000€ 2.850m 13.500, 7.500, 4.200, 2.400, 1.500, 600, 300.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 3 ans. - Recul de 25 m. à 40.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).
Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant disputé une épreuve au moins de l'Open du Centre-Est des 3 ans et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. En outre, sont seuls admis à participer à cette épreuve, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est depuis le 1er août 2017 inclus.
Seront retenus en priorité, après la clôture de la déclaration des partants, en premier lieu, les deux concurrents ayant les gains les plus élevés à chaque échelon de départ, en second lieu, les concurrents les mieux placés dans l'ordre du classement établi au lendemain de la dernière épreuve qualificative.

Événement régional éventuel

4 - Prix d'Eure-et-Loir (attelé, F, 6 ans)

20.000€ 2.850 m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200- alloués par la S.E.C.F.
Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 100.000. - Recul de 25 m. à 50.000.

Événement régional éventuel

5 - Grand Prix des 4 ans (attelé, A, 4 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 4 ans – Finale régionale

40.000€ 2.850m 18.000, 10.000, 5.600, 3.200, 2.000, 800, 400.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 4 ans. - Recul de 25 m. à 68.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).
Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant disputé une épreuve au moins de l'Open du Centre-Est des 4 ans et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course. En outre, sont seuls admis à participer à cette épreuve, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est depuis le 1er août 2017 inclus.
Seront retenus en priorité, après la clôture de la déclaration des partants, en premier lieu, les deux concurrents ayant les gains les plus élevés à chaque échelon de départ, en second lieu, les concurrents les mieux placés dans l'ordre du classement établi au lendemain de la dernière épreuve qualificative.

Événement régional éventuel

6 - Prix de Franche-Comté (attelé, F, 7 ans)

20.000€ 2.850m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 7 ans, n'ayant pas gagné 111.000. - Recul de 25 m. à 64.000.

Événement régional éventuel

7 - Grand Prix des 5 ans (attelé, A, 5 ans) - C.Nle

Le Trot Open des Régions - Centre-Est – 5 ans – Finale régionale

40.000€ 2.850m 18.000, 10.000, 5.600, 3.200, 2.000, 800, 400.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 ans. - Recul de 25 m. à 75.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).
Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux ayant disputé une épreuve au moins de l'Open du Centre-Est des 5 ans et n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une épreuve de groupe I ou 1er d'une épreuve de groupe II dans les 6 mois précédant la course.
En outre, sont seuls admis à participer à cette épreuve, les chevaux entraînés dans la Fédération du Centre-Est depuis le 1er août 2017 inclus.
Seront retenus en priorité, après la clôture de la déclaration des partants, en premier lieu, les deux concurrents ayant les gains les plus élevés à chaque échelon de départ, en second lieu, les concurrents les mieux placés dans l'ordre du classement établi au lendemain de la dernière épreuve qualificative.

Événement régional éventuel

8 - Prix de Provence (attelé, D, 5 à 10 ans)

35.000€ 2.850m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.
Pour 5 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 280.000. - Recul de 25 m. à 153.000. Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

TROT

Engagements : mercredi 15 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS
Forfaits : vendredi 17 novembre, 12h, B.T.R Centre-Est
Partants : samedi 18 novembre, 9h30, même lieu



**HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE**

JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0713 327

16H15

6231 - Prix de Luneau (Plat, Maiden, Réservée F.E.E, 2 ans)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné. Poids : 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.
 16 partants maximum

6232 - Prix de La Minardière (Plat, à réclamer, 2 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.
 16 partants maximum

6233 – Prix Alain Nebon-Carle - Criterium de Villeurbanne

(Plat, Classe 1, 2 ans)

35.000€ 1.800m (16 450, 6 650, 4 900, 3 150, 1 925, 1 225, 700) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant jamais gagné une Listed Race et n'ayant pas, depuis le 23 mai de cette année inclus, gagné deux courses de Classe 1. Poids: 56 k.1/2. Tout gagnant depuis le 23 mai de cette année inclus, d'une Classe 1, portera 2 k. ; depuis le 23 août de cette année inclus, 3 k. Les chevaux n'ayant jamais gagné (à réclamer excepté) recevront 1 k.1/2 ; ceux n'ayant jamais couru, 2 k.1/2. Cette course est qualificative aux Handicaps Classe 1.
Dans cette épreuve, les remises de poids aux Femmes Jockeys et aux Apprentis et Jeunes Jockeys ne sont pas applicables.
 16 partants maximum

6234 - Prix Pérouges (Plat, Handicap divisé, 3 ans) 1^{ère} épreuve

17.000€ 2.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000 dans un handicap. La référence applicable dans ce handicap sera + 29. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 Publication des poids, le vendredi 17 novembre 9 h. 30
 16 partants maximum

6235 - Prix Black Dancer (Plat, Handicap divisé, 3 ans) 2^{ème} épreuve

15.000€ 2.150m (7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de cette année inclus, reçu une allocation de 10.000 dans un handicap. Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 16 partants maximum

6236- Prix Rouvignac (Plat, à réclamer, 3 ans)

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 12.000 ou 16.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k.
 16 partants maximum

6237 - Prix d'Aix-lès-Bains (Plat, Handicap divisé, E, 4 ans et +) 1^{ère} épreuve

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. La référence applicable dans ce handicap sera + 26. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 Publication des poids, le vendredi 17 novembre 9 h. 30
 16 partants maximum

6238 - Prix de Divonne-lès-Bains (Plat, Handicap divisé, G, 4 ans et +) 2^{ème} épreuve

14.000€ 1.800m (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.
 Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.
 16 partants maximum

GALOP

Engagements : mercredi 15 novembre, 10h30, Boulogne
 Forfaits : samedi 18 novembre, 11h30, Boulogne
 Engts supp. : lundi 20 novembre, 11h30, Boulogne
 Partants prob. : lundi 20 novembre, 11h30, Boulogne
 Annul. Part. : mardi 21 novembre, 10h30, Boulogne
 Montes : mardi 21 novembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017

PMH TROT – 6901 330

12H00

1 - Prix des Ardennes (attelé, E, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **2 ans**, n'ayant pas gagné **6.000**.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix de la Brenne (attelé, G, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

12.000€ 2.000m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné **4.000**.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 20 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité.

3 - Prix de la Côte d'Opale (attelé, E, 4 ans)

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné **38.000**. - Recul de 25 m. à **18.000**.

Evénement régional éventuel

4 - Prix du Pays des Etangs (attelé, Apprentis & Lads-jockeys, G, 6 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 ans**, n'ayant pas gagné **80.000**. - Recul de 25 m. à **40.000**.

5 - Prix de la Plaine des Maures (monté, G, Poids Libre, 5 à 8 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 à 8 ans** inclus, n'ayant pas gagné **114.000**. - Recul de 25 m. à **60.000**.

6 - Prix de Parilly (attelé, D, 6 à 10 ans) - C.Européenne

DEPART A L'AUTOSTART

32.000€ 2.600m 14.400, 8.000, 4.480, 2.560, 1.600, 640, 320.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 10 ans** inclus, n'ayant pas gagné **232.000**.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les chevaux n'ayant pas, dans les 12 mois précédant la course, été classés, au trot attelé, 1er, 2ème ou 3ème d'une épreuve de Groupe I.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Evénement régional éventuel

7 - Prix de Duclair (attelé, F, 5 ans)

16.000€ 2.850m 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné **64.000**. - Recul de 25 m. à **32.000**.

Evénement régional éventuel

+ Course Ecole M.F.R

TROT

Engagements : lundi 20 novembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 22 novembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 23 novembre, 9h30, même lieu



HIPPODROME
DE LYON
CARRÉ
DE SOIE

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

PREMIUM PLAT – 0713 334

17H30

6239 - Prix A. de Kertanguy (Plat, Classe 2, Primes FEE, 3 ans)

20.000€ 2.150m (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Primes F.E.E. + 10% : 1 000, 400, 300.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France et reçu au plus, cette année, une allocation de 11.000 et n'ayant pas, cette année, gagné une course de Classe 2. Poids : 56 k.1/2. Les chevaux ayant, cette année, reçu une allocation de 7.000 (à réclamer excepté) porteront 1 k., reçu une allocation de 8.000 (à réclamer et handicap exceptés), 2 k. ; une allocation de 11.000, 3 k. Les chevaux n'ayant pas, cette année, reçu 6.000 en victoires et places recevront 1 k.1/2. **16 partants maximum**

6240 - Prix Palluat de Besset (Plat, Handicap, 3 ans)

18.000€ 1.800m (9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 24 novembre 9 h. 30

16 partants maximum

6241 - Prix Charles Giguët (Plat, Handicap, 3 ans)

17.000€ 3.200m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**. La référence applicable dans ce handicap sera + 29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 24 novembre 9 h. 30.

16 partants maximum

6242 - Prix Elstrino (Plat, Handicap, E, 3 ans et +)

17.000€ 1.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. La référence applicable dans ce handicap sera + 25. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Publication des poids, le vendredi 24 novembre 9 h. 30

12 partants maximum

6243 - Prix du Comité (Plat, E, 4 ans et +)

17.000€ 2.150m (8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, gagné une course D, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course B. Poids : 57 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de cette année inclus: 1 k. par 6.000 reçus. **16 partants maximum**

6244 - Prix des Aiglons (Plat, à réclamer, Femmes-Jockeys, G, 4 ans et +)

13.000€ 2.150m (6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. Poids : 56 k. les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle. *Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.* **16 partants maximum**

6245 - Prix de La Poste aux Chevaux (Plat, à réclamer, G, 4 ans et +)

16.000€ 1.800m (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 15.000 ou 20.000. Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 20.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er juin de cette année inclus, reçu une allocation de 8.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 8.500, 3 k. **16 partants maximum**

6246 - Prix de l'Élevage du Centre (Plat, A.Q.P.S., NEF, D, 4 & 5 ans)

24.000€ 3.200m (12 000, 4 800, 3 600, 2 400, 1 200) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book, Autres Que de Pur-Sang, nés et élevés en France. Poids : 63 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, cette année : 1 k. par 5.000 reçus. *Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.* **16 partants maximum**

GALOP

Engagements : mercredi 22 novembre, 10h30, Boulogne
Forfaits : samedi 25 novembre, 11h30, Boulogne
Engts supp. : lundi 27 novembre, 11h30, Boulogne
Partants prob. : lundi 27 novembre, 11h30, Boulogne
Annul. Part. : mardi 28 novembre, 10h30, Boulogne
Montes : mardi 28 novembre, 12h30, Boulogne



DIMANCHE 3 DECEMBRE 2017

PMH TROT - C.S.I – 6901 337

12H00

1 – Prix d’Alsace (attelé, F, 2 ans)

12.000€ 2.100m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **2 ans**, n'ayant pas gagné 1.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

2 - Prix du Brionnais (attelé, E, 3 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

14.000€ 2.600m 6.300, 3.500, 1.960, 1.120, 700, 280, 140.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **3 ans**, n'ayant pas gagné 13.000.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 26 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité.

3 - Prix du Nord (attelé, à réclamer, Apprentis & Lads-jockeys, R, 6 à 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

10.000€ 2.000m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 8 ans**, n'ayant pas gagné 110.000, les 6 ans à réclamer pour 9.000, les 7 ans à réclamer pour 7.000, les 8 ans à réclamer pour 5.500.

4 - Prix du Cotentin (attelé, F, 4 ans)

15.000€ 2.100m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **4 ans**, n'ayant pas gagné 23.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 26 novembre dernier inclus seront éliminés en priorité. Evénement régional éventuel

5 - Prix du Devoluy (attelé, à réclamer, R, 5 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 56.000, à réclamer pour 6.000 ou 10.000. - Avance de 25 m. aux chevaux à réclamer pour 6.000.

6 - Prix de l’Oise (attelé, F, 6 à 9 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

24.000€ 2.600m 10.800, 6.000, 3.360, 1.920, 1.200, 480, 240.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **6 à 9 ans** inclus, n'ayant pas gagné 128.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel). Evénement régional éventuel

7 - Prix du Doubs (attelé, F, 5 ans)

18.000€ 2.850m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour **5 ans**, n'ayant pas gagné 69.000. - Recul de 25 m. à 36.000.

Evénement régional éventuel

TROT

Engagements : **lundi 27 novembre, 9h, 7 rue d’Astorg, 75008 PARIS**

Forfaits : **mercredi 29 novembre, 12h, B.T.R Centre-Est**

Partants : **jeudi 30 novembre, 9h30, même lieu**



JEUDI 7 DECEMBRE 2017

VENDREDI 8 DECEMBRE 2017

Et

SAMEDI 16 DECEMBRE 2017

3 PREMIUM PLAT à La Soie

En Semi-nocturne

Programme non validé
(Il sera publié fin septembre)



DIMANCHE 10 DECEMBRE 2017

PMH TROT - C.S.I - 6901 344

12H00

1 - Prix du Beaufortin (attelé, G, 3 ans)

12.000€ 2.850m 5.400, 3.000, 1.680, 960, 600, 240, 120.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 3 ans, n'ayant pas gagné 3.900.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants en priorité.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 3 décembre dernier inclus seront éliminés en priorité.

2 - Prix de Camaret (attelé, à réclamer, Apprentis & Lads-jockeys, R, 4 ans)

10.000€ 2.875m 4.500, 2.500, 1.400, 800, 500, 200, 100.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 45.000, à réclamer pour 5.000 ou 8.000. - Avance de 25 m. aux poulains et pouliches à réclamer pour 5.000.

3 - Prix François Rozier (attelé, Amateurs, G, 6 à 8 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

Finale de la Coupe du Centre-Est

6.000€ 2.600m 2.700, 1.500, 840, 480, 300, 120, 60.- dont 5.800 alloués par la S.E.C.F.

et 200 par les Amateurs.

Pour 6, 7 et 8 ans, n'ayant pas gagné 73.000.

Sont seuls admis à participer à cette épreuve, les Amateurs membres de l'U.N.A.T. Centre-Est (Association Régionale du Centre-Est).

En cas d'élimination, les chevaux drivés par les amateurs figurant dans les 16 premiers du classement établi par l'U.N.A.T. - Centre-Est (classement arrêté au 1er décembre 2017) seront retenus en priorité.

4 - Coupe des 2 ans (attelé, B, 2 ans)

20.000€ 2.100m 9.000, 5.000, 2.800, 1.600, 1.000, 400, 200.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 2 ans.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins dix courses au trot attelé (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Sont seuls admis à participer à cette épreuve les poulains et pouliches ayant couru au moins deux fois cette année sur le territoire de la Fédération du Centre-Est ou ayant gagné au moins une course dans cette même Fédération.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches entraînés dans la Fédération du Centre-Est seront maintenus partants

5 - Prix du Duché d'Uzès (attelé, F, 5 ans)

15.000€ 2.850m 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 ans, n'ayant pas gagné 55.000. - Recul de 25 m. à 27.500.

Événement régional éventuel

6 - Prix du Var (attelé, B, 5 à 10 ans) - C.Européenne

35.000€ 4.050m 15.750, 8.750, 4.900, 2.800, 1.750, 700, 350.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 5 à 10 ans inclus, n'ayant pas gagné 500.000. - Recul de 25 m. à 241.000.

Sont seules admises à driver les personnes ayant gagné au moins cinq courses (en étant titulaire d'une autorisation de monter à titre professionnel).

Événement régional éventuel

7 - Prix du Gresivaudan (attelé, F, 6 & 7 ans)

DEPART A L'AUTOSTART

18.000€ 2.000m 8.100, 4.500, 2.520, 1.440, 900, 360, 180.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 et 7 ans, n'ayant pas gagné 85.000.

Événement régional éventuel

+ Course Ecole M.F.R

TROT

Engagements : lundi 4 décembre, 9h, 7 rue d'Astorg, 75008 PARIS

Forfaits : mercredi 6 décembre, 12h, B.T.R Centre-Est

Partants : jeudi 7 décembre, 9h30, même lieu

